

Du vent dans les voiles

Christian Jaumain passe 132 compagnies à la moulinette

Les assurances ont le vent en poupe. Les encaissements, ou, si l'on veut, le chiffre d'affaires, du secteur, ont augmenté l'an dernier de près de 15 % pour atteindre quelque 570 milliards de francs (14,1 milliards d'euros). Nos compagnies sont-elles pour autant en bonne santé? Pour s'en faire une idée, on ne peut faire l'impasse du « Guide financier de l'assurance » du professeur Christian Jaumain (UCL), dont la dernière édition vient de sortir de presse (1).

Les bilans de 132 entreprises d'assurances, soit 95 % de l'encaissement total sur le marché belge, y sont analysés, décortiqués et recomposés, de manière à les rendre plus lisibles et surtout à permettre l'application de ratios financiers spécifiques au secteur. Au total, et pour chacune de ces 132 compagnies, c'est une cinquantaine de ratios qui sont calculés. De quoi offrir une « ratioscopie » complète du secteur.

En outre, à partir de ces ratios, le professeur Jaumain a établi une vingtaine de classements, d'où émergent les meilleurs et/ou les plus grands. Quelles sont les principales tendances qui se dégagent de cette analyse approfondie? Il est permis, pour les cerner, de s'en tenir au « top 12 » de secteur, qui représente pratiquement les deux tiers du secteur.

PLUS DE PROVISIONS POUR LA VIE

Du côté de ce qu'on appelle les provisions techniques, c'est-à-dire les dettes des assureurs à l'égard des assurés, on note un net glissement au profit des provisions du secteur vie: celles-ci représentent aujourd'hui 70 % de l'ensemble des provisions. Rien de surprenant à dire vrai:

cette évolution ne fait que refléter la part de plus en plus importante des produits d'épargne à long terme dans l'ensemble des activités des assureurs. Et encore les données dont fait état le guide sont-elles basées sur les bilans 1997. Or, comme on le sait, 1998 a été marquée par une progression fulgurante de l'assurance-vie. Nul doute que, dans la prochaine édition du guide, le poids des provisions des branches vie sera plus important encore.

LA PART DES ACTIONS EN AUGMENTATION

Le pendant des provisions techniques, à l'actif du bilan, ce sont évidemment les placements, en quelque sorte la garantie des assurés. Ici aussi, un net glissement est constaté par le professeur Jaumain. Si, dans le portefeuille des compagnies, la part des obligations reste prépondérante et même stable, la proposition des actions grimpe nettement. En 1997, elles représentaient 22,2 % du total. Et ce au détriment des prêts hypothécaires, un segment que les assureurs ont pratiquement abandonné au profit des banquiers.

Cet accroissement de la part des actions s'est bien entendu traduit sur le rendement global des placements des compagnies, grâce à la bonne forme des principales bourses. En 1997, et cela risque d'être encore meilleur lorsqu'on fera le bilan de 1998, ces placements ont dégagé un rendement moyen de 9,4 % pour les entreprises faisant partie du top 10, en net progrès par rapport aux années précédentes. Un chiffre impressionnant, mais que Christian Jaumain s'attache à nuancer. En effet, ce 9,4 % inclut 2,8 % de plus values, alors qu'il y a deux ans, on était en dessous de 1 %. *Tout d'abord, cer-*

taines banques ont enregistré des produits exceptionnels liés à certaines OPA. Ainsi, si la Winterthur a dégagé en 1997 un rendement de ses placements supérieur à 16 %, c'est essentiellement à l'OPA d'ING sur la BBL qu'elle le doit. D'autre part, et d'une manière plus générale, pour peu que les bourses connaissent une période de stagnation et que les taux d'intérêt remontent ne fût-ce qu'un peu, les plus-values vont fondre et les rendements des placements peuvent retomber sous la barre des 7 %.

Cette menace inquiète la spécialiste néo-louvaniste du secteur de l'assurance. Certes, le taux garanti, en matière d'assurance vie, a été ramené de 4,75 à 3,25 % par la plupart des compagnies. Mais les anciens contrats restent régis par la norme du 4,75 %, et du reste, on peut même se demander si ce taux de 3,25 % n'est pas excessif. Plus prudents, les Français ont placé la barre à 3 %.

MAÎTRISER LES FRAIS D'EXPLOITATION

Si l'hypothèse pessimiste se vérifie, des mesures drastiques devront inmanquablement être prises. Deux directions sont possibles. Soit un relèvement des tarifs, mais sera-ce possible dans le cadre de l'ouverture du marché européen et de la libre prestation? Soit une compression des coûts de production. Certains efforts ont déjà été fait, comme, par exemple,

l'accélération de l'encaissement des primes. En 1997, l'assuré belge moyen payait avec un retard de 39 jours, contre 49 deux ans plus tôt. Il n'empêche, globalement, les frais d'exploitation restent trop élevés dans notre pays. Dans les branches non-vie, ils représentent encore pratiquement 30 % des primes encaissées, alors que, dans les pays voisins, on est plus proche de la barre des 20 %. Autant dire qu'il faudra accentuer encore l'informatisation du secteur et, dans la foulée, comprimer l'emploi.

Il est indiscutable que les compagnies belges ont déjà fourni un effort pour améliorer leur rentabilité. Ainsi, les compagnies du top 10 ont dégagé, en 1997, une rentabilité moyenne des fonds propres avant impôt de 25 % (contre 14 % deux ans plus tôt). Les actionnaires sont assurément contents. Mais il n'en reste pas moins que, pour assurer la compétitivité et la pérennité des assureurs, un bon bout de chemin doit encore être accompli. En tout cas pour les petites compagnies, qui ne pourront échapper à la stratégie de la restructuration.

M. Ct

(1) « Guide financier de l'assurance » 1999, édition bilingue, chez Kluwer Editoriel, 263 pages.

ACTEURS

Freddy Bouckaert



Freddy Bouckaert revient chez nous prendre les rênes d'Axa-Royale Belge. Une belle revanche sur l'establishment financier belge qui voyait en lui un « vilain petit canard » quand il dirigeait le Crédit Lyonnais Belgium. C'est à Paris qu'il a gagné ses galons de baron de la finance.

● **Parcours.** Brugeois francophone (parfait bilingue), Freddy Bouckaert sort de l'UCL en 1968. Diplômé de sciences économiques appliquées, il rejoint la Chase Banque de Commerce à Anvers, après un bref passage chez Arthur Andersen. Il en devient le patron en 1986. En 1989, le Crédit Lyonnais rachète la Chase Belgium mais maintient Freddy Bouckaert à sa tête. Un bon choix: très vite, le Crédit Lyonnais Belgium (CLB) devient l'empêchement de dormir en rond du petit monde bancaire national. Les comptes à haut rendement (Ah! les temps bénis des 10 %, regrettent les rentiers), c'est lui. A Paris, on suit de près ses succès au moment où la banque publique creuse des pertes abyssales. Il y « monte » en 1994, appelé par Jean Peyrelevalde, pour développer le réseau étranger du Crédit Lyonnais en appliquant cette stratégie d'« outsider ».

● **Stratégie.** « Vilain petit canard », « dépeceur », ... : ses adversaires aiment à brocarder la méthode de Freddy Bouckaert. Je ne fais qu'adapter ma stratégie, rétorque-t-il, aux forces et aux faiblesses de mon entreprise. Pour le CLB, doté de trente agences à peine, agir comme un « outsider » était une question de survie dans un marché bancaire belge, à l'époque, fort cartellisé.